

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2009

PRESENTS : PAINCO Alexandre, HUI Philippe, MOREAU Gérard, HUI Odile, GOLOUBENKO Philippe, GOOSKENS Jacqueline, COLMENERO Serge, MATEYA Marie-Christine

ABSENTS : CAPTIER Antoine (procuration à Alexandre PAINCO)

I – TRAVAUX ONF

Suite au déplacement sur le site de Jacqueline GOOSKENS avec Dominique MOULIN, il est nécessaire d'effectuer le dégagement des plantations sur 2 hectares. Le coût de ces travaux établi par ONF s'élève à 2.200 €.

Voté à l'unanimité

II – BAUX GOOSKENS Jacqueline

Mme GOOSKENS intéressée quitte la séance.

Mme GOOSKENS demande que les baux communaux soumis au régime forestier au nom de VAN DER GRINTEN/GOOSKENS soient modifiés au seul nom de GOOSKENS Jacqueline.

Voté à l'unanimité

III – EFFECTIF PERSONNEL SPIC

Actuellement l'effectif est de :

- 2 CDI à temps complet
- 1 CDI à temps partiel
- 2 CAE pour 6 mois à 130 h par mois

Monsieur le Maire expose que Christophe MAILLARD ayant refusé son CDI à temps partiel, la Directrice propose de reporter les heures sur le contrat de Melle DAVASSE Sonia. Il précise que l'on n'a pas besoin d'un autre CDI et propose si nécessaire d'embaucher un autre CAE.

Mr le Maire donne la parole à Melle BUSQUET qui était présente hors de ses heures de travail. Melle BUSQUET a bien voulu répondre et a déclaré que si le conseil municipal n'allait pas dans son sens, elle se mettrait en congé de maladie.

Vote pour l'embauche d'un autre CAE si nécessaire : 4 voix pour, 3 abstentions et 2 voix contre

IV – COMMERCIALISATION DES CARTES POSTALES

Mr LAHUT Alain demande l'autorisation de commercialiser la carte postale n° 11 (souvenir de Rennes Le Château)

Voté à l'unanimité

V – MODIFICATION DES STATUTS DU SYND.INTERCOMMUNAL DU COLLEGE DE COUIZA

Après lecture par Mr le Maire des modifications votées en conseil syndical le 05 février 2009, le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification de ces statuts

VI – ADSL BUGARACH

Le projet consiste à émettre un faisceau rectiligne venant d'ESPERAZA sur le château d'eau qui sert de relais et de le renvoyer sur BUGARACH. Ce faisceau serait à une hauteur telle qu'il ne peut présenter de risques pour la population.

La réunion prévue le 4 juin à la communauté de communes ayant été annulée, par manque d'informations, la décision est reportée.

VI – PREEMPTION TERRAIN

La SCP Olivier BERNARD a fait parvenir à la commune une déclaration d'intention d'aliéner pour la vente de la parcelle cadastrée section Z n°256 « La Capelle » appartenant à la SARL EISING France.

Cette parcelle permettrait à la commune de réaliser une aire de stationnement naturelle et une zone de repos. Mr le Maire demande au conseil de faire valoir le droit de préemption communal.

Vote : 6 voix pour, 2 abstentions, 1 voix contre

VII – QUESTIONS DIVERSES

- Mme GOOSKENS informe qu'après étude du CAUE, la consommation d'électricité de l'Eglise est très importante. Le CAUE doit proposer un éclairage plus rationnel.
- Mr MOREAU demande que les conseillers ayant participé à des réunions diverses fassent un compte-rendu en conseil municipal
- Mr MOREAU souhaite des dates régulières pour les conseils municipaux
- Mme GOOSKENS informe que la communauté de communes va faire parvenir un courrier pour un inventaire du petit patrimoine de la commune. Elle signale aussi qu'une structure s'occupe des berges des rivières et qu'elle envisage traiter le ruisseau de Couleurs d'ici 2 à 3 ans.

VII – QUESTIONS DU PUBLIC

- Melle BLANC-DELMAS signale l'action de Mr BLANC-DELMAS Germain contre les éoliennes. Elle s'interroge par ailleurs sur l'utilité du C.E du SPIC puisque les décisions doivent être entérinées par le conseil municipal
- Melle BUSQUET demande à être prévenue de la date du prochain CE du SPIC avant son départ en congé

La séance est close à 20 h 30

Le Maire
A.PAINCO